



**REGROUPEMENT
FÉMINISTE**
du Nouveau-Brunswick

**DES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE
ACCESSIBLES ET GRATUITS :
UN DROIT POUR CHAQUE ENFANT**

**Mémoire présenté au ministère de l'Éducation et du
Développement de la petite enfance**

Juillet 2022



Rédigé par Julie Gillet et Naomi Farhloul

Qui sommes-nous?

Le Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick (RFNB) est un organisme francophone à but non lucratif qui n'est pas lié à un parti politique. Rassembleur et inclusif, il agit en faveur d'une refonte radicale de la société en appuyant les luttes contre toutes les oppressions.

Sa mission : revendiquer l'égalité des genres en faisant de l'action politique, en informant le grand public et en mobilisant ses membres autour d'enjeux féministes. Il défend et promeut les droits et les intérêts de toutes les femmes et des minorités de genre francophones du Nouveau-Brunswick.

Veuillez noter que notre organisme adopte un langage neutre et non sexiste dans ses communications de façon à représenter la diversité de la société. De fait, l'écriture inclusive sera utilisée dans ce mémoire tout en assurant une bonne lisibilité.

Avant-propos

Bien que nous souhaitions que ce mémoire puisse aider à mieux comprendre les enjeux rencontrés par les femmes et les minorités de genre francophones dans notre province, nous reconnaissons que celui-ci ne présente pas une vue complète de la situation, en raison de la complexité et de la diversité des expériences vécues par les personnes.

Nous encourageons le gouvernement à poursuivre ses efforts pour travailler en collaboration avec l'ensemble des acteurs et actrices impliqué-es afin de favoriser la mise en œuvre de solutions durables et efficaces qui tiennent compte des besoins et des réalités de nos communautés.

Nous l'encourageons également à mettre en place des actions spécifiques visant à recueillir les expériences et les expertises des personnes les plus vulnérables dans notre province, comme les personnes immigrantes, racisées, autochtones, à la tête de familles monoparentales ou ayant des enfants présentant des besoins particuliers.

En tant qu'organisme de défense des droits des femmes et des minorités de genre, l'inclusion et la compréhension des vécus des personnes à la croisée des oppressions nous préoccupent au plus haut point. Nous travaillons donc à renforcer notre analyse intersectionnelle en la matière.

État des lieux

En avril 2021, le gouvernement fédéral a annoncé la création d'un système de garde à l'enfance pancanadien. Une enveloppe de 30 milliards de dollars a été allouée à ce projet. En décembre 2021, le Nouveau-Brunswick a finalement signé une entente de financement avec le gouvernement fédéral pour le déploiement de ce programme. Les investissements annoncés devraient permettre de diminuer de moitié les tarifs de services de garde d'ici la fin 2022, d'atteindre un taux de 10 \$/jour d'ici deux ans, d'augmenter les salaires des éducatrices¹ à la petite enfance et de créer de nouvelles places en garderie.

Il s'agit d'une très bonne nouvelle pour les familles du Nouveau-Brunswick, et d'une victoire pour le mouvement féministe de la province, qui réclame des services de garde à l'enfance abordables depuis des décennies. Néanmoins, certaines questions demeurent : quel sera le visage de ce nouveau système? Quels seront les moyens mis en place pour assurer son accessibilité, sa qualité et son inclusivité? Comment les besoins spécifiques des francophones seront-ils pris en compte?

¹ Le féminin est employé puisque le milieu des éducatrices à la petite enfance est majoritairement féminin.

Des services de garde à l'enfance accessibles et abordables, un avantage pour toutes!

S'il y a un point sur lequel tout le monde s'accorde – les entreprises, les syndicats et l'ensemble de la société civile – c'est bien celui des services de garde à l'enfance. Toutes sont unanimes : des services de garde à l'enfance accessibles et abordables sont bénéfiques pour les enfants, les parents, les travailleurs et travailleuses, les employeurs et employeuses ainsi que pour l'économie et la société dans son ensemble.

En matière d'égalité des genres, tout d'abord. Aujourd'hui, au Nouveau-Brunswick, les femmes, et plus particulièrement les femmes racisées, autochtones, immigrantes ou à la tête d'une famille monoparentale, sont surreprésentées dans les catégories socio-économiques les plus basses de la population. La persistance des inégalités salariales² explique en partie cette situation. Or, si nous voulons que les femmes puissent accéder en toute égalité au marché du travail, aux études et à la formation professionnelle, des services de garde à l'enfance accessibles et abordables sont nécessaires.

Rappelons que se retirer momentanément ou définitivement du marché de l'emploi entraîne des conséquences désastreuses sur l'autonomie financière des femmes, particulièrement lorsqu'arrive le temps de la retraite. Soulignons aussi qu'un quart des travailleuses à temps partiel évoque les soins à apporter aux enfants pour expliquer son horaire réduit. Des services de garde à l'enfance accessibles et abordables permettent de lutter activement contre la pauvreté, en aidant les femmes à s'insérer ou se maintenir sur le marché de l'emploi.

De plus, des services de garde à l'enfance accessibles et abordables sont un formidable outil pour assurer l'égalité des chances entre tous les enfants, particulièrement pour ceux qui se trouvent à la croisée des oppressions. Des services de qualité leur permettent de développer des compétences qui leur seront utiles toute leur vie, tout en les aidant dans leur construction identitaire.

Enfin, des services de garde à l'enfance accessibles et abordables favorisent la vitalité et la prospérité de notre province, en offrant à toutes, et notamment aux jeunes familles immigrantes, les conditions nécessaires à leur épanouissement au sein de nos collectivités. Pour les communautés, l'absence de service de garde ou le manque de places dans un milieu a une incidence directe sur leur capacité d'attirer de nouvelles familles et les retenir à court et moyen terme.

La voix de nos membres

Afin de mieux comprendre les réalités et les enjeux des femmes francophones dans notre province, nous avons lancé un sondage auprès de nos membres en juin 2022. Nous avons reçu

² En 2018, les hommes âgés de 25 à 54 ans ont gagné en moyenne 59 900 \$, contre une moyenne de 44 900 \$ pour les femmes du même d'âge.

12 réponses, qui nous ont permis d'éclairer et d'affiner nos positions dans le cadre de ce mémoire.

Tout d'abord, nous avons voulu connaître le degré de satisfaction de nos membres quant aux services de garde à l'enfance actuels. Sans grande surprise, une majorité des répondant·es a exprimé son insatisfaction. Plusieurs personnes ont mentionné l'impossibilité de trouver une place, en particulier pour les enfants de moins de 2 ans, ou des temps d'attente trop longs. « *La pénurie de place empêche les familles de choisir la garderie qui leur convient le mieux* », explique une répondante. « *Elles doivent choisir celle qui leur donne une place le plus vite.* »

Certain·es répondant·es ont également évoqué les salaires trop bas et le manque de formation des travailleuses et travailleurs du secteur. D'autres ont souligné les défis de vivre dans une communauté de langue officielle en situation minoritaire (« *j'ai des amis qui parlent tous les deux français à la maison, mais dont les enfants parlent anglais puisque les seules places qu'ils ont trouvées sont dans une garderie anglophone* ») et ceux liés à l'isolement (« *tout le monde n'a pas une famille ou des ami·es pour s'occuper des enfants* »).

Nous avons ensuite demandé le degré de satisfaction de nos membres quant aux changements annoncés en matière de services de garde d'enfants au Nouveau-Brunswick. Une large majorité s'est dite satisfaite, même si des questions demeurent. « *Je suis satisfaite des nouvelles mesures annoncées en matière de services de garde* », souligne une répondante. « *En espérant que le frais de 10 \$ par jour soit véritablement mis en place d'ici 2026 et qu'il n'y aura pas de modification advenant un changement de gouvernement, par exemple.* »

Nous avons également posé la question de ce que pourrait faire la province pour améliorer les services de garde à l'enfance au Nouveau-Brunswick. Sans surprise là non plus, nos membres ont suggéré d'augmenter le nombre de places dans les garderies, en particulier pour les enfants de moins de 2 ans, et de créer de nouveaux centres. « *Le seul centre de petite enfance de notre village n'accepte pas les enfants en bas de 24 mois* », témoigne une répondante. « *Plusieurs parents ont de la difficulté à trouver une garderie après leurs congés de parentalité.* »

Quelques parents ont mis de l'avant l'importance d'offrir des services flexibles, qui s'adaptent aux horaires de celles et ceux qui travaillent la nuit ou la fin de semaine (« *particulièrement le personnel du secteur de la santé afin d'encourager le recrutement et la rétention* »). Beaucoup aimeraient qu'il y ait davantage de services de garde à l'enfance disponibles en français. « *Il faudrait imposer des quotas de centres francophones* », nous dit-on.

Enfin, la plupart des répondant·es souhaitent que la province aille encore plus loin, et offre des services de garde à l'enfance gratuits, tout en proposant de meilleures conditions de travail aux éducatrices et aux différents intervenant·es du secteur.

Nos revendications

À la lumière de nos précédentes recherches, et des témoignages recueillis dans le cadre de notre sondage, nous demandons au gouvernement de poursuivre et d'amplifier son effort financier afin de mettre en place des services de garde à l'enfance universels, gratuits, de qualité, disponibles dans les deux langues officielles et inclusifs. L'offre doit être cohérente pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Plus précisément, nous lui demandons :

- d'accroître le nombre de places disponibles dans notre province, en particulier pour les enfants de moins de 2 ans et à l'extérieur des grandes villes. Nous pensons qu'il est important d'investir dans tous les programmes de garde existants, y compris les services privés, mais qu'il faut limiter la création de nouvelles places au secteur à but non lucratif.
- de renforcer les services de garde à l'enfance existants afin qu'ils répondent aux besoins des familles dans toute leur diversité, ce qui signifie notamment un élargissement des horaires et une meilleure offre pour les enfants présentant des besoins particuliers.
- de garantir un nombre de places en français suffisant pour subvenir aux besoins de la communauté acadienne et francophone et lui permettre de s'épanouir.
- de développer des services de garde à l'enfance qui répondent aux besoins spécifiques des communautés autochtones, et des services culturellement appropriés pour les enfants racisés. Notons à ce propos qu'il est important de laisser le soin aux communautés de déterminer leurs besoins et leurs priorités, et de leur fournir le financement adéquat pour y répondre.
- d'assurer la présence d'une main-d'œuvre qualifiée suffisante en améliorant les conditions de travail et en soutenant la formation du personnel. Les décisions en la matière doivent se faire en concertation avec le secteur afin de favoriser les solutions durables et efficaces.

Conclusion

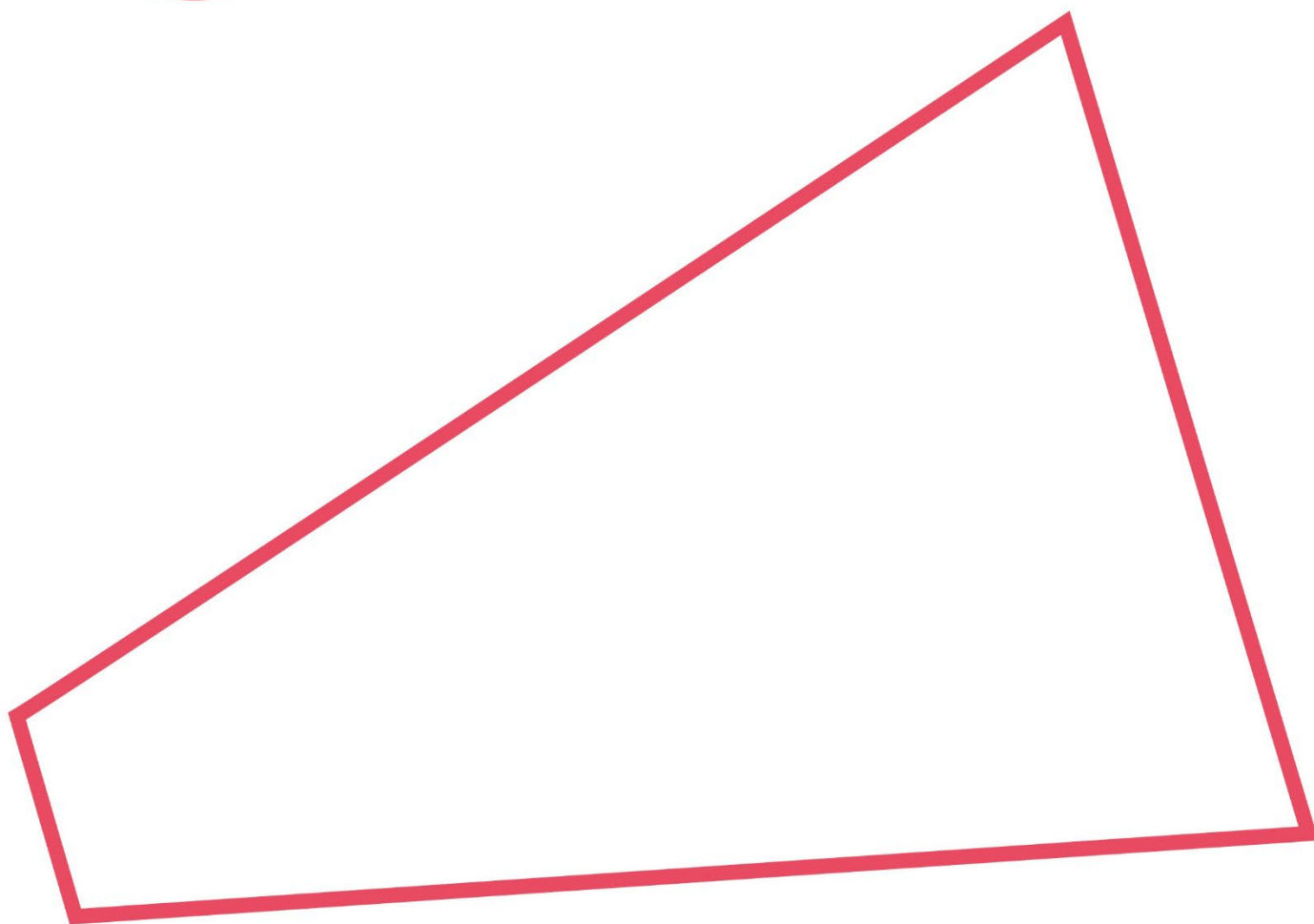
Le manque d'accès à des services de garde à l'enfance adaptés aux besoins des parents reste un obstacle important pour l'épanouissement de nos communautés. Celles qui en payent le prix fort sont les femmes, auxquelles incombent toujours la majeure partie des charges familiales. Mais des services de garde à l'enfance accessibles et abordables sont bénéfiques pour l'ensemble de la société.

Afin de lutter contre la pauvreté, d'offrir à tous les enfants du Nouveau-Brunswick un bon départ dans la vie, de renforcer nos collectivités et d'atteindre l'égalité des genres, nous demandons aujourd'hui des services de garde à l'enfance universels, gratuits, de qualité, disponibles dans les deux langues officielles et inclusifs.

Nous exhortons le gouvernement à faire preuve de diligence, de tact et d'efficacité dans ce dossier plus que capital pour la vitalité de notre province et pour le bien-être de sa population. Nous l'encourageons également à poursuivre ses efforts pour travailler en collaboration avec l'ensemble des acteurs et actrices impliqué·es afin de favoriser la mise en œuvre de solutions durables et efficaces qui tiennent compte des besoins et des réalités de nos communautés.



REGROUPEMENT
FÉMINISTE
du Nouveau-Brunswick



info@rfnb.ca
t 506.381.2255

MOBILISER.
REVENDIQUER.
INFORMER.

236, rue St. George, bureau 315, Moncton (N.-B.) E1C 1W1